

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE INTERSYNDICALE DE ORTHOPHONISTES TOURS-REGION CENTRE

Ce mardi 16 juin, l'intersyndicale (CGT, FNO, FOF, UNADREO) a proposé la tenue d'une assemblée générale sur Tours (hôpital Clocheville), ouverte aux orthophonistes libéraux et salariés ainsi qu'aux étudiants en orthophonie.

Près de 80 personnes, dont 26 étudiants, se sont déplacées.

Afin de contrer la parution du décret reconnaissant les orthophonistes hospitaliers à un niveau bac +3, il a été proposé plusieurs actions :

- arrêter de coder les actes dans les services
- Inciter les patients et leurs familles à se mobiliser, notamment ceux qui subissent déjà la pénurie des orthophonistes, leur proposer un modèle de lettre à envoyer
- Remonter à Madame la Ministre et aux médecins nos compétences
- valoriser la recherche
- Grève générale le 25 juin et participer à la manifestation qui aura lieu sur Tours avec d'autres professionnels
- Mais aussi rajouter une journée de grève par exemple le 23 juin afin que la manifestation des orthophonistes ne soit pas "noyée" parmi les revendications des autres professionnels
- Faire signer un courrier aux associations de patients, avec quelqu'un qui centralise les réponses : Nathalie Courtois se propose pour rédiger ce courrier et centraliser les adresses des associations de patients n.courtois@chu-tours.fr
- Les Étudiants proposent d'utiliser massivement Facebook et autres réseaux sociaux

Les participants ont pris acte du dépôt de préavis de grève national et si pendant les 5 jours de préavis précédant la date de la grève, le projet de décret pour les orthophonistes n'était pas abandonné, si la revalorisation n'était pas réelle, les professionnels se verraient donc dans l'obligation d'être grévistes, dans leurs établissements et leurs cabinets libéraux.

C'est pourquoi, le vote du texte suivant a été proposé à l'assemblée.

Les orthophonistes salariés, libéraux et les étudiants ont pris connaissance du décret qui annonce l'extinction de l'orthophonie. Les hôpitaux sont des structures de diagnostic et de soins indispensables au système de soins et de formation français.

Les professionnels et les étudiants en orthophonie réunis le 16 juin 2015 à Tours demandent l'abandon du projet de décret et exigent une reconnaissance et une revalorisation des salaires, réelles et immédiates, seules solutions pour maintenir des orthophonistes, des soins orthophoniques, des lieux de formation en orthophonie (enseignements, encadrements de stage et de mémoire) dans les hôpitaux.

Si tel n'était pas le cas, l'ensemble des orthophonistes présents ce soir sera amené à cesser toutes ses activités : activités cliniques, enseignements, stages, examens, encadrements et soutenances de mémoires.

Nous ferons tout pour rester en contact et mener à bien ensemble, orthophonistes et futurs orthophonistes, la défense de notre profession.

Ce texte a été voté à l'unanimité (72 votants).

Les étudiants déplorent un manque de communication sur la teneur des différentes actions. Il faut insister sur la cessation générale des activités des orthophonistes, et pas seulement celles en rapport avec la formation des étudiants.

Il est proposé d'envoyer ce texte à l'intersyndicale, aux centres de formation, au doyen de l'université de Tours, à l'ATFO (association tourangelle des futurs orthophonistes).